

## La grande apostasie

Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux discoureurs marqués au fer rouge dans leur propre conscience. Ils prescrivent de ne pas se marier et de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour qu'ils soient pris avec actions de grâces par ceux qui sont fidèles et qui connaissent la vérité (1 Tm 4.1-3).

L'Église fut établie et organisée comme Jésus le voulait. Après la mort des apôtres, des changements apparurent peu à peu. Ces transformations entraînèrent la création d'un corps différent de celui que Jésus avait établi. F. W. Mattox et E. M. Borden affirment qu'un changement majeur eut lieu aux alentours de 150 après J.-C. lorsque des anciens élirent des anciens ou évêques supérieurs<sup>1</sup>. Pendant les trois premiers siècles après J.-C., des modifications progressives altèrent la foi et le fonctionnement des premières Églises en une fédération d'évêchés avec à leur tête des évêques qui prétendaient avoir reçu leur autorité directement des apôtres.

Peu à peu, surtout pendant le quatrième et le cinquième siècles, l'évêque de Rome prit une place prééminente parmi les évêques et devint leur chef. Borden cite 606 après J.-C. comme date à laquelle le premier pape, Boniface III, fut élu. Une prêtrise très différente de celle qui est décrite dans le Nouveau Testament apparut alors. On établit des modèles et des sacrements bien précis. L'Église apostate déclara que ces sacrements étaient nécessaires pour le salut et qu'ils ne pouvaient être administrés que par les prêtres dotés de pouvoir et d'autorité.

Le premier credo humain censé gouverner tous les chrétiens apparut en 325 après J.-C. Il s'agit du Credo de Nicée qui fut établi lors du premier concile oecuménique à Nicée en Bithynie, près de Constantinople. L'empereur romain Constantin convoqua ce concile. Les chefs religieux de tout l'Empire romain acceptèrent ce credo. Tout "chrétien" qui ne souscrivait pas à ce credo était considéré comme un hérétique.

Il est surprenant de constater à quel point et avec quelle rapidité l'Église apostate s'éloigna du modèle de l'Église véritable décrit dans le Nouveau Testament. À partir du moment où elle ne se basait plus sur l'autorité des Écritures pour puiser son enseignement et établir ses pratiques, elle n'avait plus beaucoup de contraintes. Une déviation après l'autre apparut. Certains de ces écarts sont décrits dans la liste qui suit<sup>2</sup>.

- On créa une distinction entre anciens<sup>3</sup>.
- Aux alentours de 300 après J.-C., on commença à prier pour les morts.
- Aux alentours de 300 après J.-C., on commença à faire le signe de la croix.
- En 320 après J.-C. environ, on introduisit des cierges dans l'adoration.
- Le premier credo humain censé gouverner tous les chrétiens fut établi au Concile de Nicée en Bithynie<sup>4</sup>.
- Aux alentours de 375 après J.-C., on commença à vénérer les anges et les saints morts et à utiliser des images.
- En 394 après J.-C., on commença à célébrer une messe quotidienne.
- En 431 après J.-C., l'exaltation de Marie débuta et le concile d'Éphèse lui attribua le titre de "mère de Dieu".
- En 500 après J.-C. environ, des prêtres commencèrent à s'habiller différemment des laïques.
- En 526 après J.-C., on introduisit

<sup>2</sup> Cette liste est tirée en grande partie de Loraine Boettner, *Roman Catholicism* (Philadelphia : Presbyterian and Reformed Publishing Co., 1962), 7-9.

<sup>3</sup> F. L. Cross et E. A. Livingstone, "Presbyter", dans *The Oxford Dictionary of the Christian Church* (Oxford : University Press, 1977), 1322.

<sup>4</sup> *Ibid.*, "Nicea, First Council of", 1144.

<sup>1</sup> F. W. Mattox, *The Eternal Kingdom, A History of the Church of Christ* (Delight, Ark. : Gospel Light, 1955), 111.

“l’extrême-onction” (une onction aux mourants).

- En 593 après J.-C., Grégoire 1<sup>er</sup> établit la doctrine du purgatoire.
- En 600 après J.-C., Grégoire 1<sup>er</sup> imposa l’utilisation du latin dans les prières et l’adoration.
- En 600 après J.-C., on introduisit les prières adressées à Marie, aux saints morts et aux anges.
- En 607 après J.-C., l’empereur Phokas donna le titre de “pape”, ou d’évêque universel, à Boniface III.
- En 657 après J.-C., le pape Vitalien introduisit les instruments de musique dans l’adoration. Cependant, cela créa une telle fureur que les instruments furent retirés puis réintroduits bien plus tard.
- En 709 après J.-C., on commença à baiser le pied du pape (en l’occurrence, Constantin).
- En 750 après J.-C., Pépin le Bref, roi des Francs, conféra le pouvoir temporel aux papes.
- En 786 après J.-C., on autorisa la vénération des croix, des images et des reliques.
- En 850 après J.-C., on commença à utiliser de l’eau bénite (additionnée d’un peu de sel).
- En 890 après J.-C., on introduisit l’adoration de St. Joseph.
- En 927 après J.-C., on établit le Sacré Collège des cardinaux.
- En 965 après J.-C., le pape Jean XIII institua le baptême des cloches.
- En 995 après J.-C., le pape Jean XV fut le premier à canoniser les saints morts.
- En 998 après J.-C., on commença à jeûner le vendredi et pendant le carême.
- Assister à la messe (devenu un sacrifice rituel) fut rendu obligatoire au onzième siècle.
- En 1079 après J.-C., le pape Grégoire VII (Hildebrand) imposa le célibat des prêtres.
- En 1090 après J.-C., on inventa le rosaire (prières récitées avec un chapelet).
- En 1184 après J.-C., le concile de Vérone institua l’Inquisition.
- En 1190 après J.-C., on commença à vendre des indulgences.
- En 1215 après J.-C., le pape Innocent III proclama le dogme de la transsubstantiation (changement de la substance du pain

et du vin en substance du corps et du sang de Christ).

- En 1215 après J.-C., le pape Innocent III institua la confession auriculaire des péchés à un prêtre (au lieu de les confesser à Dieu) lors du concile de Latran.
- En 1220 après J.-C., le pape Honorius III décréta la vénération de l’hostie.
- En 1229 après J.-C., le concile de Valence plaça la Bible sur la liste des livres défendus et interdit sa lecture par les laïques.
- En 1251 après J.-C., Simon Stock, un moine anglais, inventa le scapulaire (vêtement tombant des épaules sur la poitrine et sur le dos du moine).
- En 1414 après J.-C., le concile de Constance interdit la coupe de communion aux fidèles.
- En 1439 après J.-C., le concile de Florence proclama le dogme du Purgatoire.
- En 1439 après J.-C., on confirma le dogme des sept sacrements.
- En 1508 après J.-C., on introduisit l’*Ave Maria*, bien qu’une partie de sa seconde moitié ait été terminée cinquante ans plus tard et approuvée par le pape Sixte V à la fin du seizième siècle.
- En 1534 après J.-C., Loyola fonda l’ordre des prêtres jésuites.
- En 1545 après J.-C., le concile de Trente déclara que la tradition avait le même poids que la Bible.
- En 1546 après J.-C., le concile de Trente ajouta les livres apocryphes à la Bible.
- En 1560 après J.-C., on imposa le credo du pape Pie IV comme credo officiel.
- En 1854 après J.-C., le pape Pie IX proclama le dogme de l’Immaculée Conception de la vierge Marie.
- Le *Syllabus* des erreurs, proclamé par le pape Pie IX et ratifié par le concile du Vatican, condamnait la liberté de religion, de conscience, d’expression et les découvertes scientifiques désapprouvées par l’Église Catholique Romaine. Ce même document, accepté en 1864 après J.-C., proclama l’autorité temporelle du pape sur tous les gouvernements civils.
- En 1870 après J.-C., le concile du Vatican proclama l’infaillibilité pontificale en matière de foi et de morale.
- En 1930 après J.-C., le pape Pie XI condamna les écoles publiques.

- En 1950 après J.-C., le pape Pie XII proclama la doctrine de l'Assomption de la vierge Marie (son enlèvement au ciel peu après sa mort).
- En 1965 après J.-C., le pape Paul VI proclama que Marie était la mère de l'Église.

Les doctrines et pratiques citées ci-dessus sont très différentes de celles qui caractérisèrent l'Église simple du Nouveau Testament que Jésus établit aux alentours de 33 après J.-C. Ces déviations identifièrent l'Église apostate comme étant autre chose que l'Église établie par

Jésus. Il s'agissait d'une institution humaine qui n'enseignait pas et ne pratiquait pas la vérité. Cette réalité n'échappa pas à tout le monde. Sous l'apparent pouvoir absolu de l'Église apostate sur la vie et la pensée du peuple se cachait la révolte et le mécontentement. Parfois, une voix courageuse réussissait à faire surface et à prendre position contre les perversités de l'Église corrompue<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Cette leçon est adaptée de V. Glenn McCoy, *Return to the Old Paths : A History of the Restoration Movement* (Yorba Linda, Calif. : McCoy Publications, 1998), 16-20. Avec permission.